**Descriptif du secteur**

**ARTS PLASTIQUES ET ARCHITECTURE**

**en Allemagne**

**Les lieux d’exposition et le marché de l’art**

**Il existe en Allemagne la plus forte concentration d’institutions muséales d’Europe** : on y trouve en effet 300 Kunstvereine, 57 Kunsthallen et 718 Kunstmuseen. Il est important de noter la richesse et la portée internationale des programmations artistiques proposées par un grand nombre de ces institutions et leur répartition décentralisée sur tout le territoire allemand. Les Kunstvereine sont des initiatives citoyennes, les premières d’entre elles ont été créées il y a plus de 200 ans, et comptent pour certaines jusqu’à 5000 adhérents.

**Un riche réseau de manifestations artistiques :** On retrouve par exemple en Allemagne :

* La plus ancienne foire d’art contemporain et moderne de l’histoire, Art Cologne, fondée en 1967 ;
* Le Gallery Weekend Berlin, initié depuis 2005 par une coopérative de galeries berlinoises.
* Les foires d’art moderne et contemporain, „Art Karlsruhe“ et „Art Düsseldorf“ ;
* Une biennale d’art contemporain, „Berlin Biennale“ ;
* La „Berlin Art Week“ annuelle chaque année en septembre avec des centaines d’institutions participantes pendant une semaine à Berlin ;
* La „documenta“ de Cassel (tous les 5 ans), une des plus grandes manifestations artistiques internationales ;
* Les „Skulptur Projekte Münster", manifestation majeure de performances et œuvres dans l’espace public (tous les 10 ans) ;
* La biennale de la photographie contemporaine dans trois villes (Mannheim, Ludwigshafen et Heidelberg).

**Un marché de l’art en constante mutation :** environ700 galeries sont réparties sur le territoire allemand. Si la seule ville de Berlin compte 300 galeries, dont 80 identifiées dans un réseau international, et parmi elles 7 des 50 galeries les plus importantes au niveau mondial, beaucoup de galeries ont souffert ces dernières années de la montée constante des prix de l’immobilier et de l’instabilité du marché de l’art local. Certaines galeries ont fermé leur espace, tout en continuant une activité de marchand d’art, ou ont déménagé vers d’autres villes européennes. Toutefois, les weekends de galeries, organisés chaque année à Berlin, ainsi qu’à Düsseldorf et Cologne („DC open“), à Munich („various others“) et dans d’autres villes allemandes, remportent un grand succès et attirent des collectionneurs internationaux. En dehors de Berlin, les plus renommées d’entre elles se trouvent entre Cologne et Düsseldorf, Francfort-sur-le-Main, Stuttgart et Munich.

**Un riche réseau territorial de collections privées** : Parmi les innombrables collectionneurs d’art contemporain, 64 collections privées sont accessibles au public sur tout le territoire allemand, dont 19 à Berlin.

**Une des concentrations d’artistes et de créateurs les plus importantes au monde** : Plus de 5 000 artistes et plus de 8 000 architectes sont basés dans la seule ville de Berlin, ce qui la place tout en haut du classement mondial des villes ayant la concentration de scènes artistiques les plus importantes.

**Liens utiles :**

**Réseaux d’institutions artistiques :**

*Fédération nationale des Kunstvereine : <https://kunstvereine.de/de>*

*Fédération nationale des musées :* [*https://www.museumsbund.de/*](https://www.museumsbund.de/)

*Liste nationale des musées :* [*http://www.deutsche-museen.de/*](http://www.deutsche-museen.de/)

**Foires d’art contemporains, évènements artistiques marchands :**

*Foire de Cologne :* [*https://www.artcologne.com/*](https://www.artcologne.com/)

*Evènement artistique marchand à Berlin :* [*https://www.gallery-weekend-berlin.de/*](https://www.gallery-weekend-berlin.de/)

*Foire de Karlsruhe :* [*https://www.art-karlsruhe.de/fr/*](https://www.art-karlsruhe.de/fr/)

*Evènement artistique marchand Düsseldorf et Cologne :* [*https://www.dc-open.de/*](https://www.dc-open.de/)

*Evènement artistique marchand Munich :* [*https://www.variousothers.com/*](https://www.variousothers.com/)

**Réseaux de galeries et lieux d’art par municipalité :**

*Liste des galeries berlinoises :* [*http://www.indexberlin.de/*](http://www.indexberlin.de/)

*Liste de galeries de Düsseldorf :* [*https://www.art-in-duesseldorf.de/*](https://www.art-in-duesseldorf.de/)

*Liste de galeries de Munich :* [*http://www.muenchner-galerien.de/*](http://www.muenchner-galerien.de/)

*Liste de galeries de Cologne :* [*https://www.koelngalerien.de/*](https://www.koelngalerien.de/)

*Réseau national de galeries, incluant entre autres le calendrier des foires et des offres d’emploi :* [*https://www.bvdg.de/*](https://www.bvdg.de/)

* **Les dispositifs de résidence**

Actuellement, 44 lieux de résidence appelés « Künstlerhaus », sont recensés par le Goethe Institut en Allemagne. Le fonctionnement et les objectifs des dispositifs sont multiples : le programme de résidence peut être intégré au sein d’un lieu de diffusion (Künstlerhaus,Bremen, Hertz-Labor du ZKM, Karlsruhe) ou, comme c’est le cas pour la plupart d’entre eux, ils se déroulent dans des lieux dédiés à l’accueil de résidents. Certains programmes soutiennent la création et la production d’œuvres artistiques, en mettant des ateliers à la disposition des résidents, d’autres se concentrent sur le processus créatif ou scientifique de l’œuvre et sur le „vivre ensemble“ des résidents par l’organisation d’événements : conférences, expositions communes, publications (Artists Unlimited, Bielefeld), ...

Les programmes de résidence artistiques sont accessibles non seulement aux plasticiens, mais souvent aussi à d’autres disciplines telles que le commissariat d’exposition, les arts appliqués ou l’architecture, et incitent les interactions entre les différents secteurs (Künstlerhaus Stuttgart). Les conditions de candidatures divergent d’un lieu à l’autre. Si certains diffusent des offrent régulières auxquelles les artistes peuvent répondre, d’autres font appel à un comité de professionnels qui désigne les artistes (DAAD, Berlin, Villa Concordia, Bamberg, Bavière).

La durée des résidences est également très variée. Beaucoup proposent une résidence d’environ deux à quatre mois, mais il n’est pas rare de trouver des programmes qui s’étendent sur une voire deux années (Künstlerhaus Bethanien, Berlin, Akademie Schloss Solitude, Stuttgart). Le financement des programmes de résidences est assuré à la fois par les Länder ou les municipalités, mais également grâce à des partenariats reconduits sur plusieurs années, avec des institutions culturelles étrangères (L.I.A., Leipzig, Basis, Francfort-sur-le-Main).

**Liens utiles :**

*Les Künstlerhaus en Allemagne sur le site du Goethe Institut :* [*https://www.goethe.de/de/kul/bku/ser/khs.html*](https://www.goethe.de/de/kul/bku/ser/khs.html)

*Plateforme internationale de résidences :* [*https://www.transartists.org/about-residencies*](https://www.transartists.org/about-residencies)

* **Les 1% artistiques (Kunst am Bau)**

 À l’instar de la France, le “Kunst am Bau” est une obligation, notamment de la part de l’État en tant que propriétaire d’un bâtiment public, d’utiliser un certain pourcentage - généralement de l’ordre de 1 % - des coûts de construction des bâtiments pour la production d’œuvres d’art accessibles aux usagers de ce bâtiment. Cette obligation est fixée par le gouvernement fédéral et par les Länder. Certaines villes, telles que Munich (programme Quivid) ou Dresde, ont adopté cette obligation au niveau municipal.

Indépendamment de cet objectif public, certains clients privés réalisent des projets correspondants dans et sur leurs bâtiments administratifs ou commerciaux. Citons par exemple Nord/LB avec son bâtiment administratif à Hanovre, Allianz AG avec le Molecule Man, qui est situé près des Treptowers à Berlin, et mfi Management für Immobilien AG à Essen dans de nombreux centres commerciaux.

L’œuvre d’art réalisée est liée de manière permanente au bâtiment, soit à l’intérieur, soit à l’extérieur, ou se trouve dans l’espace ouvert de la propriété. À titre exceptionnel, l’œuvre d’art peut également être située dans l’espace public, à proximité du bâtiment en question.

Les appels à projets sont publiés sur les pages des municipalités et également sur le site du BBK (Bundesverband Bildender KünstlerInnen).

**Lien utile :**

*Appels à projets« Kunst am Bau »****:*** [*https://www.bbk-bundesverband.de/ausschreibungen/aktuelle-ausschreibungen/?L=0*](https://www.bbk-bundesverband.de/ausschreibungen/aktuelle-ausschreibungen/?L=0)

* **Droit d’exposition**

La fédération nationale des artistes plasticiens (BBK) et différentes associations d’artistes en Allemagne revendiquent une rémunération appropriée pour les artistes pour l’utilisation de leurs œuvres dans les expositions.

Dans cet objectif, la BBK et d’autres associations d’artistes exigent que la rémunération lors d’expositions soit rendue obligatoire dans les directives de financement public et dans les contrats entre les organisateurs d’expositions et les artistes.

Certains Länder tels que Berlin, Hambourg ou le Brandebourg, ont d’ores et déjà inscrit cette directive dans leur législation. Depuis 2020, la ville de Halle (Saale) verse des droits d’exposition aux artistes exposant dans les institutions municipales.

**Lien utile :**

*Directive des droits d’exposition à Berlin :* [*https://www.bbk-berlin.de/en/node/84*](https://www.bbk-berlin.de/en/node/84)

* **Les formations artistiques**

Les écoles d’art en Allemagne, les « Kunsthochschulen » et les « Kunstakademien », sont au nombre de 22, tandis qu’on compte 46 écoles en France délivrant le DNSEP et le DNSAP. Ces écoles proposent des formations générales, pratiques et théoriques, et offrent également pour la plupart des spécialisations en design (textile, d’espace, d’objet) et en communication. Les diplômes délivrés sont le Bachelor (3 ans) et le Master (5 ans). Comme en France, certaines écoles proposent aux meilleurs étudiants des cycles post-diplômes (Meisterschülerstudium / Meisterklasse) leur ouvrant l’accès au titre de Meisterschüler, aux ateliers de l’école et/ou à des spécialisations.

Les étudiants en Allemagne entretiennent une relation particulière avec leur professeur, aussi désigné comme « tuteur » dans le cadre du « Meisterschülerstudium ». La pratique de l’exposition fait partie intégrante de la formation (non seulement au sein de l’établissement, mais également dans des lieux de diffusions externes), il n’est donc pas rare de voir des expositions dans de grandes institutions ou des galeries d'une classe, portant le nom du professeur comme titre. Certains d’entre eux ont créé un site Internet dédié à leur classe, ce qui permet aux étudiants, en cours de formation ou post-diplômés, de rendre visible leur actualité artistique. Les artistes allemands précisent également de façon presque systématique le nom de leur professeur sur leur curriculum vitae.

Les étudiants allemands ont la liberté d’utiliser les divers ateliers techniques (Werkstatt) mis à disposition par leur école. Il est important de noter que les deux écoles de Berlin, l’Universität der Künste et Weißensee, autorisent leurs étudiants à accéder librement aux ateliers 7jours/7 et 24h/24. Les ateliers sont occupés par des petits groupes de 2 à 5 personnes. Cette initiative doit permettre de rendre le rythme de vie estudiantine le plus proche possible de celui de l’artiste professionnel.

À l’instar de la France, les Kunsthochschulen sont des établissements publics et n’exigent donc pas de frais de scolarité (à l’exception des écoles du Land de la Basse-Saxe).

**Lien utile :**

*Liste des formations artistiques par Länder :* [*https://www.bbk-bundesverband.de/beruf-kunst/ausbildung-und-bildung/*](https://www.bbk-bundesverband.de/beruf-kunst/ausbildung-und-bildung/)

* **L’architecture**

Dans le domaine de l’architecture, la formation et de la profession d’architecte diffèrent entre la France et l’Allemagne. En ce qui concerne la formation, l’Allemagne délivre un diplôme d'ingénieur. L’accent est alors davantage mis sur la technique. La pratique de la profession en Allemagne se distingue ainsi par une étroite relation entre l’architecte et les entreprises de construction lors de l’élaboration des plans. Le travail de création est donc partagé entre les différents acteurs de la construction. Les bâtiments sont davantage construits sur la base d’un compromis, pouvant parfois mener à une production qualifiée de plus « sage ». A l’inverse en France, certaines constructions peuvent apparaître plus audacieuses, tant dans les coûts que dans la recherche d’une expression artistique. On peut toutefois noter une augmentation des normes de sécurité en France, se rapprochant ainsi des normes déjà en place en Allemagne. Le nombre d’architectes a beaucoup augmenté en Allemagne et la plupart travaillent en tant qu’indépendants. Cette augmentation est notamment liée à l’obligation de faire appel à un professionnel pour toute modification d’une surface de plus de 25m2. Les grandes agences et celles de taille moyenne tendent à disparaître au profit de petites structures entretenant une logique de réseaux.

À titre indicatif, les architectes allemands inscrits actuellement au Bundesarchitektenkammer (BAK) sont au nombre de 135 000. En France, on compte environ 30 000 architectes à être inscrit au tableau de l’Ordre.

Enfin, il est important de mentionner la forte spécialisation dans la construction durable en Allemagne. Les architectes allemands tendent davantage vers l’optimisation écologique des bâtiments lors du processus de conception.

Parmi les constructions notoires réalisées en Allemagne ces 30 dernières années, on peut compter les travaux d’architectes français tels que Jean Nouvel, Paul Andreu, Dominique Perrault, Françoise-Hélène Jourda et Lacaton & Vassal.

**Lien utile :**

*Bundeskammer des architectes* :[*https://www.bak.de/*](https://www.bak.de/)